

Master MEEF

Parcours Italien

Descriptif des enseignements

Responsable de parcours: Sabina Ciminari



Année 2024-2025

Université Paul-Valéry Montpellier 3

MASTER MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation)

Parcours Italien

Responsable de la formation

Mme Sabina CIMINARI

Bât. A – Bureau 310

sabina.ciminari@univ-montp3.fr

UFR 6

Responsable scolarité

Mme Coralie De Castro

B 108

04 67 14 25 75 coralie.de-castro@univ-montp3.fr

UFR 6

Gestionnaire scolarité

Mme Wahbya Avril

B 106

04 67 14 25 19 wahbya.avril@univ-montp3.fr

Présentation

Le Master MEEF (Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation) second degré est une formation à vocation professionnalisante trouvant son débouché naturel dans l'enseignement du second degré.

À Montpellier, la formation en langues est assurée par une équipe plurielle issue de la collaboration, au sein de l'INSPE Languedoc-Roussillon, entre l'Université Paul-Valéry, la FDE-Faculté d'Éducation et le Rectorat de l'Académie de Montpellier. Elle se déroule sur deux sites : des cours de Didactique et de Tronc Commun sont assurés à la FDE (2, place Marcel Godechot), tandis que des cours disciplinaires le sont sur le campus universitaire de la route de Mende. Enfin, la formation prévoit des stages (M1 et M2) et la possibilité d'un contrat d'alternance (M2) dans des établissements scolaires de l'Académie.

Équipe pédagogique (UPVM)

Italien

Mme Julia CHANUT PUELLO

Mme Sabina CIMINARI

Mme Catherine KIRKBY

Mme Aurélie MANZANO

M. Alessandro MARIIGNANI

mail : julia.chanut-puello@univ-montp3.fr

mail : sabina.ciminari@univ-montp3.fr

mail : catherine.kirkby@univ-montp3.fr

mail: aurelie.manzano@ac-montpellier.fr

mail: alessandro.marignani@univ-montp3.fr

Interlangue

Mme Pascale Leclercq

Mme Rachel Daveluy

mail : pascale.leclercq@univ-montp3.fr

mail : rachel.daveluy@univ-montp3.fr

Équipe pédagogique (FDE)

Mme Isabelle Aliaga

M. Gilles Arbousset

Mme Sophie Humbert

M. Xavier Mangogna

mail : isabelle.aliaga@umontpellier.fr

mail: gilles.arbousset@umontpellier.fr

mail: sophie.bernard@ac-montpellier.fr

mail : xavier.mangogna@ac-montpellier.fr

Vous trouverez d'autres informations utiles sur le **site de l'UFR6**
<https://ufr6.www.univ-montp3.fr/fr/formation/masters/m1-m2-meef>

Maquette du concours sections langues vivantes: italien

Épreuves d'admissibilité

A - Epreuves d'admissibilité

Un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année. Ce programme fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale. Des ouvrages illustrant le programme du concours peuvent être proposés à l'étude, à l'appui de celui-ci, ou faire l'objet d'une bibliographie indicative.

1° Epreuve écrite disciplinaire.

L'épreuve permet d'évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'enseignement du collège et du lycée.

L'épreuve se compose de deux parties :

a) Une composition en langue étrangère à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation et pouvant comprendre également un document iconographique. Le dossier est en lien avec le thème ou un des axes inscrits au programme.

b) Au choix du jury, un thème et/ou une version. Cet exercice peut être réalisé à partir d'un des documents du dossier.

Durée : six heures.

Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

2° Epreuve écrite disciplinaire appliquée.

L'épreuve place le candidat en situation de choisir des documents, d'en produire une analyse critique, puis de construire une séquence d'enseignement à partir du sujet remis par le jury. Elle permet d'évaluer la capacité du candidat à concevoir et mettre en œuvre une séquence d'enseignement permettant la structuration des apprentissages à un niveau visé et au regard des instructions officielles.

L'épreuve, rédigée en langue française, prend appui sur des supports de natures différentes (texte, document audio présenté sous forme de script, iconographie, extrait de manuel, etc.) en lien avec le thème ou l'axe proposé au candidat et susceptibles d'être utilisés dans la cadre d'une séquence pédagogique au niveau ou dans les conditions d'enseignement indiqués par le sujet. Ils peuvent être accompagnés de documents annexes destinés à en faciliter la mise en perspective.

Parmi ces supports, le candidat opère des choix. Sur la base de l'étude et de la mise en relation des documents qu'il sélectionne, il conçoit et présente la séquence pédagogique qu'il envisage. Il mentionne ses objectifs (linguistiques, communicationnels, culturels, éducatifs, etc.) et les moyens et stratégies qu'il compte mettre en œuvre pour les atteindre en fonction de la classe.

Les textes en langue étrangère qui figurent parmi les supports proposés à la réflexion du candidat comportent une sélection de faits de langue, signalés par un soulignement. Le candidat décrit, analyse

et explicite en français, selon les indications mentionnées par le sujet, un ou des faits de langue dans la perspective du travail en classe lors de cette séquence pédagogique.

Durée : six heures.

Coefficient 2.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

B - Epreuves d'admission

1° Epreuve de leçon.

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat, notamment sa capacité à analyser, sélectionner et préparer des supports de travail de qualité pour la conception et la mise en œuvre de la séance.

L'épreuve prend appui sur un document audio ou vidéo en langue étrangère se rapportant à l'un des thèmes ou axes figurant au programme des classes de collège et de lycée et ne dépassant pas trois minutes. Le candidat peut être conduit à rechercher, pendant le temps de préparation, un ou deux autres documents en lien avec celui proposé dans l'objectif de la conception de la séance, au sein d'un ensemble documentaire mis à sa disposition ou par une recherche personnelle pour laquelle il dispose d'un matériel lui permettant d'accéder à internet, selon l'organisation retenue par le jury.

L'épreuve comporte deux parties :

- une première partie en langue étrangère pendant laquelle le candidat restitue, analyse et commente le document audio ou vidéo proposé par le jury, puis présente le ou les documents qu'il a choisi(s) et explicite ses choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe.

Des éléments de contexte portant sur l'exercice du métier, qu'il exploite pendant le temps de préparation, peuvent éventuellement être fournis au candidat.

Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury.

Durée de la première partie : trente minutes maximum (exposé : quinze minutes maximum ; entretien : quinze minutes maximum).

- une seconde partie en français pendant laquelle le candidat présente au jury les objectifs d'une séance de cours et expose ses propositions de mise en œuvre.

Le candidat propose des pistes d'exploitations didactiques et pédagogiques du document audio ou vidéo et, le cas échéant, du ou des documents qu'il a choisis. Il construit sa proposition en fonction de l'intérêt linguistique et culturel que les documents présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie et le niveau visé. Le candidat propose un déroulement cohérent avec des exemples concrets d'activités.

Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury durant lequel il est amené à justifier et préciser ses choix.

Durée de la seconde partie : trente minutes maximum (exposé : vingt minutes maximum ; entretien : dix minutes maximum).

Chaque partie compte pour moitié dans la notation.

La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.

Durée de préparation de l'épreuve : trois heures. Durée totale de l'épreuve : une heure maximum.

Coefficient 5.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

2° Epreuve d'entretien.

Oral « entretien de motivation » :

L'épreuve d'entretien avec le jury [...] porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Durée de l'épreuve : trente-cinq minutes. Coefficient 3.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI du présent arrêté, selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture. Pour les sections de langues vivantes étrangères ou régionales, l'entretien se déroule en français.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Durée : trente-cinq minutes ; coefficient 3.

Plus de détails sur le site : devenirenseignant.gouv.fr

Les épreuves du Capes externe et du Cafep-Capes section langues vivantes étrangères à compter de la session 2022 : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157404/epreuves-capes-externe-cafep-capes-section-langues-vivantes-etrangeres.html>

Sujets zéro: <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157873/sujets-zero-2022.html>

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités du concours:
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075486>

Concours externe du Capes et Cafep – Capes Section langues vivantes étrangères : italien

Programme de la session 2025

Programme de l'épreuve écrite disciplinaire (première épreuve d'admissibilité)

Un thème (programmes de collège) et quatre axes (programmes de lycée) sont inscrits au programme du concours. Le thème est renouvelé tous les deux ans, les axes par moitié chaque année.

Thème (programmes de collège) :

- Langages.

Axes (programmes de lycée) :

- « Vivre entre générations » axe de la thématique « L'art de vivre ensemble » du programme de la classe de seconde.
- « Espace privé et espace public », axe de la thématique « Gestes fondateurs et mondes en mouvement » du programme du cycle terminal.
- « Désobéissances et résistances », axe de la thématique « Pouvoirs et contre-pouvoirs » du programme de spécialité « Langues, littératures et cultures étrangères », de la classe de première.
- « Identité et identités », axe de la thématique « L'art du contraste » du programme de spécialité « Langues, littératures et cultures étrangères », de la classe de terminale.

Les ouvrages ci-dessous serviront d'appui à ce programme. Le dossier proposé à l'analyse des candidats sera composé de deux extraits de l'un ou l'autre de ces ouvrages. Les autres documents, textes ou images, seront représentatifs de la culture italienne indispensable à l'enseignement de la langue. L'ensemble du dossier comportera un nombre variable de documents, en fonction de leur nature (de 3 à 4).

Ce corpus permettra de construire la problématique du dossier en résonance avec le thème ou l'axe indiqué.

Ouvrages de référence :

1/ Catherine de Sienne : Lettres aux puissants

- Caterina Da Siena, *Le lettere ai papi e ai vescovi*, Milano, Edizioni Paoline, 2005.
- Caterina Da Siena, *Le lettere alle autorità politiche, militari e civili*, Milano, Edizioni Paoline, 2006.

2/ Letteratura e Resistenza :

- Cesare Pavese, *La casa in collina*.
- Italo Calvino, *Il sentiero dei nidi di ragno*.
- Renata Viganò, *L'Agnese va a morire*.
- Beppe Fenoglio, *Una questione privata*.

Pour les deux épreuves d'admission, le programme est celui des collèges et lycées.

Commentaires sur les épreuves du concours

Epreuve écrite disciplinaire, ECRIT 1

L'épreuve se compose de deux parties :

- a) Une composition en langue étrangère à partir d'un dossier constitué de documents de littérature et/ou de civilisation et pouvant comprendre un document iconographique. Le dossier est en lien

avec un thème du programme du collège ou un des axes du programme du lycée. Il comprend des extraits de l'un ou l'autre des ouvrages de référence. En se fondant sur l'analyse et la mise en résolution des documents, le candidat développera, en langue italienne, une réflexion structurée sur le thème ou l'axe proposé. Il est souhaitable que le candidat enrichisse cette réflexion des connaissances qu'il aura pu acquérir au cours de sa formation universitaire. Il devra éviter d'organiser sa composition autour des différents documents pris de façon isolée. Il devra au contraire mettre en œuvre une « confrontation » de ceux-ci et accorder la plus grande attention au plan de la production écrite.

b) Au choix du jury, un thème et/ou une version. Cet exercice peut être réalisé à partir d'un des documents du dossier. Il s'agira d'extraits de textes des XIXe, XXe ou XXIe siècles.

Epreuve disciplinaire appliquée, ECRIT 2

L'épreuve disciplinaire appliquée n'est pas concernée par le programme limitatif de l'épreuve disciplinaire. L'épreuve place le candidat en situation de choisir des documents, d'en produire une analyse critique, puis de construire une séquence d'enseignement à partir du sujet remis par le jury. Elle permet d'évaluer la capacité du candidat à concevoir et mettre en œuvre une séquence d'enseignement permettant la structuration des apprentissages à un niveau visé et au regard des instructions officielles.

L'épreuve, rédigée en langue française, prend appui sur des supports de natures différentes (texte, document audio présenté sous forme de script, iconographie, extrait de manuel, etc.) en lien avec le thème ou l'axe proposé au candidat et susceptibles d'être utilisés dans la cadre d'une séquence pédagogique au niveau ou dans les conditions d'enseignement indiqués par le sujet. Ils peuvent être accompagnés de documents annexes destinés à en faciliter la mise en perspective.

Parmi ces supports, le candidat opère des choix. Sur la base de l'étude et de la mise en relation des documents qu'il sélectionne, il conçoit et présente la séquence pédagogique qu'il envisage. Il mentionne ses objectifs (linguistiques, communicationnels, culturels, éducatifs, etc.) et les moyens et stratégies qu'il compte mettre en œuvre pour les atteindre en fonction de la classe.

Les textes en langue étrangère qui figurent parmi les supports proposés à la réflexion du candidat comportent une sélection de faits de langue, signalés par un soulignement. Le candidat décrit, analyse et explicite en français, selon les indications mentionnées par le sujet, un ou des faits de langue dans la perspective du travail en classe lors de cette séquence pédagogique.

Epreuve de leçon, ORAL 1

L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle permet d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise pédagogique du candidat, notamment sa capacité à analyser, sélectionner et préparer des supports de travail de qualité pour la conception et la mise en œuvre de la séance.

L'épreuve prend appui sur un document audio ou vidéo en langue étrangère se rapportant à l'un des thèmes ou axes figurant au programme des classes de collège et de lycée et ne dépassant pas trois minutes. Le candidat peut être conduit à rechercher, pendant le temps de préparation, un ou deux autres documents en lien avec celui proposé dans l'objectif de la conception de la séance.

L'épreuve comporte deux parties :

– une première partie en langue étrangère pendant laquelle le candidat restitue, analyse et commente le document audio ou vidéo proposé par le jury, puis présente le ou les documents qu'il a choisi(s) et explicite ses choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe. Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury.

– une seconde partie en français pendant laquelle le candidat présente au jury les objectifs d'une séance de cours et expose ses propositions de mise en œuvre. Le candidat propose un déroulement cohérent avec des exemples concrets d'activités. Cet exposé est suivi d'un entretien avec le jury durant lequel il est amené à justifier et préciser ses choix.

Epreuve d'entretien, ORAL 2

Cf. l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré, publié dans le « Journal officiel de la République française », Art. 8.

Epreuve d'entretien, ORAL 2

Cf. l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré, publié dans le « Journal officiel de la République française », Art. 8.

MASTER 1 - SEMESTRE 1

Le S1 comprend 10 semaines de cours et
3 semaines de stage SOPA

TV11METC Cadre de référence : l'institution scolaire et les enjeux du système éducatif

Responsable : Laure Ros

Objectifs

Les objectifs et les contenus communs aux quatre UE de culture commune sont développés dans la fiche mention second degré du dossier d'accréditation.

L'UE de S1 a pour objectif de proposer des repères historiques et théoriques sur quelques grands défis majeurs de notre système éducatif et du métier d'enseignant·e. Elle vise également une appropriation du fonctionnement et des grandes valeurs du système éducatif, ainsi que des exigences du service public et à accompagner les futur·e·s enseignant·e·s dans leur mise en oeuvre concrète au niveau de l'établissement et de la classe afin de faire connaître et partager ces valeurs et ces exigences.

Evaluation

Contrôle terminal

Note seuil à partir de laquelle l'UE n'est pas compensable : 6/20

TV12MEIT Maîtriser et transposer les savoirs académiques fondamentaux

Objectifs

Il s'agit de dispenser des savoirs disciplinaires appliqués à l'enseignement d'une langue étrangère et de transmettre une méthodologie d'étude propre à la discipline. Les enseignements fondamentaux, organisés en quatre semestres filés, visent à acquérir et à approfondir des compétences disciplinaires, telles que la production et la compréhension de l'oral et de l'écrit, la traduction, la réflexion sur la langue, l'analyse et la mise en relation de documents, l'élaboration d'un travail argumenté, la transposition des savoirs, à partir de documents authentiques en langue étrangère, dans les domaines de la littérature, de la civilisation, des arts à l'inclusion des arts visuels et tout autre domaine culturel relatif à la discipline. Les enseignements dispensés permettent par ailleurs de se préparer aux concours de recrutement de l'enseignement secondaire (CAPES/CAFEP), selon le programme arrêté : Catherine de Sienne ; Letteratura e Resistenza, ainsi que le thème et les axes des programmes du collège et de lycée.

Principaux contenus de formation

Approfondissement de l'étude des courants littéraires, des époques historiques, des courants artistiques, des productions cinématographiques de l'Italie.

Linguistique, traduction, analyse de faits de langue, analyse de textes dans

la langue étrangère et de documents non-textuels.

Évaluation

- Contrôle continu
- Note seuil à partir de laquelle l'UE n'est pas compensable: 8/20

ECUE TWIAMEIT Langue: linguistique, traduction appliquée à l'enseignement de l'italien

Coordination: Catherine Kirkby

1. Traduction, cours de Catherine Kirkby et Alessandro Marignani

DESCRIPTIF: Ce cours, qui requiert une participation active des étudiants, propose la pratique du thème et de la version sur des textes allant du XIXe au XXe siècles, en vue de l'enseignement de l'italien.

2. Linguistique appliquée à l'enseignement de l'italien, cours de Catherine Kirkby

Objectifs :

- identifier les difficultés linguistiques (grammaticales et syntaxiques) dans les deux langues ;
- utiliser les outils de recherche adéquats ;
- décrire et analyser le fait de langue de façon précise, exhaustive et concise ;
- expliquer les possibilités de traduction du syntagme dans un contexte pédagogique ;
- justifier un éventuel choix de traduction.

Bibliographie :

DICTIONNAIRES

Dictionnaire unilingue italien : par exemple le Garzanti ;

Dictionnaire unilingue français : le Littré ; le Robert de la langue française ; le Larousse de la langue française ;

Dictionnaire bilingue italien/français : Raoul Boch et Carla Salvioni Boch, Dizionario Francese-Italiano, Italiano-Francese ; Le Robert & Signorelli.

Les éditions réduites ne sont pas conseillées.

Vocabolario Treccani <https://www.treccani.it/vocabolario/>

Battaglia, Grande dizionario della lingua italiana, 21 vol, Torino, UTET

<http://www.gdli.it/>

Dictionnaire Littré de la langue française <https://www.littre.org/>

Trésor de la langue française informatisé <https://www.cnrtl.fr/definition/>

Les étudiants sont tenus de se familiariser avec ces outils. Leur utilisation sera revue en cours.

GRAMMAIRES

Italienne en italien : Dardano-Trifone, ed. Zanichelli

Italienne en français : Ulysses, *Précis de grammaire italienne*

Française : Grévisse (édition abrégée Le Petit Grévisse)

Bescherelle de la conjugaison (en français et en italien).

ECUE TWIBMEIT Culture : savoirs disciplinaires appliqués à l'enseignement de l'italien (littérature, civilisation et arts visuels)

Coordination: Sabina Ciminari

1. Axes, questions programme concours, cours de Sabina Ciminari et Aurélie Manzano

DESSCRIPTIF: Cet enseignement consistera en une préparation à la question “Letteratura e Resistenza” au programme du concours. Le descriptif, les ouvrages et les ressources complémentaires seront disponibles sur l’espace cours.

2. Méthodologie de l’analyse iconographique et audiovisuelle, cours de Sabina Ciminari

DESSCRIPTIF: Le cours vise à apporter des connaissances théoriques et culturelles sur le domaine iconographique (peinture, photo, BD, roman graphique) et à aborder l’analyse structure de séquences filmiques et audiovisuelles. Il s’agira de revoir et de préciser les connaissances reçues lors des trois années de licence, afin d’anticiper la préparation aux épreuves du concours qui auront lieu au cours du M2.

3. Méthodologie de la composition et de l’analyse littéraire, cours de Julia Chanut

DESSCRIPTIF: Ce cours proposera d’articuler les acquis de la méthodologie de l’analyse littéraire avec ceux à développer pour maîtriser la rédaction d’une composition. Les grandes étapes de cette méthodologie seront découvertes et appliquées à travers divers dossiers liés à des thématiques et axes au programme du Collège et Lycée.

Bibliographie :

- rapport du jury du CAPES italien 2021;
- rapport du jury du CAPES italien 2020 :
https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/externe/81/7/rj-2020-CAPES-externe-lve-italien_1360817.pdf (p.7-17);
- rapport du jury du CAPES italien 2019 :
https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/externe/67/3/rj-2019-capes-externe-italien_1177673.pdf (p.9-16);
- rapport du jury du CAPES italien 2018 :
https://media.devenirenseignant.gouv.fr/file/externe/00/4/rj_2018_CAPES_externe_italien_1001004.pdf (p.11-23)

Livres à consulter (CAPES d'autres langues) :

- F. Bardet, *CAPES Anglais - Epreuve de composition - Session 2021 - Préparation et sujets corrigés (Session 2022)*, Ellipses ;
- L. Canadas, C. Coquet-Mokoko, S. Porion, *Réussir le CAPES d'Anglais: Épreuve de composition*, Atlande, 2021;
- D. Soucy, D. Vecchio, *L'épreuve de composition au CAPES externe d'espagnol. Méthode et entraînement*, Ellipses, 2017;
- D. Casimino, J. Dulou, V. Gautier N'Dah-Sekou, M. Le Corre-Carrasco, E. Perez Romero, *La composition au CAPES d'espagnol 2021 - Le tout-en-un - Méthodologie et analyse des 4 oeuvres*, Armand Colin, 2020.

Responsable: Sophie Humbert-Xavier Mangogna

Il s'agit d'acquérir les connaissances didactiques et les pratiques pédagogiques liées aux compétences professionnelles du métier d'enseignant de l'italien au collège et au lycée. Les enseignements, organisés en quatre semestres filés, visent :

- A découvrir les approches didactiques en vigueur à travers une réflexion épistémologique sur le matériel pédagogique disponible.
- A mieux connaître les ressources (y compris numériques) disponibles pour programmer son enseignement en fonction des besoins de son public d'élèves ;
- A proposer des mises en œuvre adaptées aux besoins des élèves au sein d'une progression cohérente ;
- A former à la promotion de sa discipline au sein d'un établissement scolaire, à travers l'organisation d'événements.

Objectifs

Les enseignements sont fondés sur l'articulation entre apports théoriques de savoirs fondamentaux, mises en situation professionnelle et analyses de pratiques professionnelles.

Au S1, les objectifs sont les suivants :

- Savoir identifier les besoins de son public pour sélectionner des ressources adaptées ;
- Savoir concevoir une activité à partir d'un document ;
- Savoir différencier les mises en œuvre pour prendre en compte les élèves à besoins spécifiques ;
- Savoir enchaîner les activités au sein d'une séance de cours ;
- Savoir promouvoir/faire vivre sa discipline au sein d'un établissement scolaire.
- Savoir identifier les niveaux ainsi que les compétences pragmatiques, culturelles et linguistiques telles qu'elles sont décrites dans le CECRL

Principaux contenus de formation

- Évolution épistémologique de la didactique de la langue.
- Décrire, élaborer et exploiter le matériel pédagogique utilisé en classe de langue, notamment apprendre à dégager l'intérêt linguistique et culturel d'un document (texte/audio/vidéo) en vue d'une exploitation pédagogique.
- Définir et mettre en œuvre des stratégies d'enseignement-apprentissage adaptées par des exercices d'analyse, de conception et de mise en œuvre de supports d'enseignement des LV.
- Apprendre à différencier ses mises en œuvre pour répondre aux besoins de tous les élèves
- Connaître et utiliser des programmations.
- Apprendre à évaluer les apprentissages dans une perspective actionnelle
- Apprendre à concevoir et à mettre en œuvre des projets autour des langues dans les établissements.
- Exercer une veille à visée de formation dans le domaine de l'enseignement bi-plurilingue, de l'enseignement des LV au collège et au lycée.

Evaluation

Contrôle continu.

Note seuil à partir de laquelle l'UE n'est pas compensable : 8/20

TV14MELG Accompagnement pédagogique et didactique du SOPA S1

Responsable: Julia Chanut-Puello

Il s'agit d'acquérir les connaissances didactiques et les pratiques pédagogiques liées aux compétences professionnelles du métier d'enseignant de Langues Vivantes au collège et au lycée, en préparant à la prise en main des classes lors des stages SOPA au M1

Objectifs

Au S1, les objectifs sont les suivants :

- Savoir concevoir une activité langagière au sein d'une séance de cours ;
- Savoir concevoir une séance de cours en différenciant les mises en œuvre pour prendre en compte les élèves à besoins spécifiques ;
- Savoir établir des objectifs pour une activité ou une séance ;
- Savoir évaluer les acquis des élèves en fonction des objectifs de l'activité ;
- Savoir observer des situations de classe.
- Savoir s'intégrer dans une équipe éducative lors du stage et communiquer de manière professionnelle à l'université et dans les établissements scolaires.

Principaux contenus de formation	<ul style="list-style-type: none"> - Décrire, élaborer et exploiter le matériel pédagogique (y compris TICE) utilisé en classe de langue. - Définir et mettre en œuvre des stratégies d'enseignement-apprentissage adaptées par des exercices d'analyse, de conception et de mise en œuvre de supports d'enseignement des LV. - Apprendre à différencier ses mises en œuvre pour répondre aux besoins de tous les élèves. - Connaître et utiliser des programmations, des progressions. - Apprendre à évaluer les apprentissages dans une perspective actionnelle - Exercer une veille à visée de formation dans le domaine de l'enseignement bi-plurilingue, de l'enseignement des LV au collège et au lycée.
Evaluation	<p>Contrôle continu</p> <p>Note seuil à partir de laquelle l'UE n'est pas compensable : 6/20</p>

TV15MEIT Initiation à la recherche en éducation
--

Responsable: Pascale Leclercq

- Objectifs**
- Elaborer un questionnaire autour d'une question professionnelle qui peut être en lien avec le stage et l'établissement où est réalisé le stage ou d'autres expériences professionnelles.
 - Conduire une étude bibliographique relative à la question posée.
 - Se doter d'outils théoriques adaptés à la question travaillée.
 - Développer une méthodologie de recherche.

- Principaux contenus de formation**
- Formation à la recherche documentaire
 - Formation à la lecture d'articles scientifiques/sensibilisation au plagiat
 - Découverte de concepts clés relatifs à l'acquisition/apprentissage des langues (rôle de la mémoire, connaissances explicites/implicites, différents contextes d'apprentissage, notion d'interlangue, pédagogie différenciée...)

Évaluation

Contrôle terminal

Note seuil à partir de laquelle l'UE n'est pas compensable : 6/20

MASTER 1 - SEMESTRE 2

Le S2 comprend 10 semaines de cours et 3 semaines de stage SOPA

TV21METC

Cadre de référence : valeurs et exigences du service public et de la République

Responsable: Sylvain Wagnon

Objectifs Les objectifs et les contenus communs aux quatre UE de culture commune sont développés dans la fiche mention second degré du dossier d'accréditation.

Dans le prolongement de l'UE de S1, l'UE de S2 a pour objectif de proposer des repères historiques et théoriques sur quelques grands défis majeurs de notre système éducatif et du métier d'enseignant.e.

Elle vise également une appropriation du fonctionnement et des grandes valeurs du système éducatif, ainsi que des exigences du service public et à accompagner les futur.e.s enseignant.e.s dans leur mise en oeuvre concrète au niveau de l'établissement et de la classe afin de faire connaître et partager ces valeurs et ces exigences.

Evaluation Contrôle terminal

Note seuil à partir de laquelle l'UE n'est pas compensable : 8/20

TV22MEIT Maîtriser et transposer les savoirs académiques fondamentaux

Objectifs Il s'agit de dispenser des savoirs disciplinaires appliqués à l'enseignement d'une langue étrangère et de transmettre une méthodologie d'étude propre à la discipline. Les enseignements fondamentaux, organisés en quatre semestres filés, visent à acquérir et à approfondir des compétences disciplinaires, telles que la production et la compréhension de l'oral et de l'écrit, la traduction, la réflexion sur la langue, l'analyse et la mise en relation de documents, l'élaboration d'un travail argumenté, la transposition des savoirs, à partir de documents authentiques en langue étrangère, dans les domaines de la littérature, de la civilisation, des arts à l'inclusion des arts visuels et tout autre domaine culturel relatif à la discipline. Les enseignements dispensés permettent par ailleurs de se préparer aux concours de recrutement de l'enseignement secondaire (CAPES/CAFEP), selon le programme arrêté: Catherine de Sienne ; Letteratura e Resistenza, ainsi que le thème et les axes des programmes du collège et de lycée.

Principaux contenus de formation Approfondissement de l'étude des courants littéraires, des époques historiques, des courants artistiques, des productions cinématographiques de l'Italie.

Linguistique, traduction, analyse de faits de langue, analyse de textes dans la langue étrangère et de documents non-textuels, dans lesquels peut être abordée la thématique de l'égalité fille-garçon.

Évaluation

- Contrôle continu
- Note seuil à partir de laquelle l'UE n'est pas compensable: 8/20

ECUE TW2AMEIT Langue: linguistique, traduction appliquée à l'enseignement de l'italien

Coordination: Alessandro Marignani

1. Traduction, cours de Catherine Kirkby et Alessandro Marignani

A. Marignani

DESRIPTIF: le cours propose un entraînement à la traduction de textes français des XIXe -XXIe siècles, avec un approfondissement de certains points de la grammaire et l'acquisition d'un vocabulaire littéraire de base.

Bibliographie : Fabio Barbero, *Entraînement au thème et à la version*, Ellipses, 2017 ; Marina Ferdeghini-Varejka - Paola Niggi, *Italien. Grammaire* (1996), Nathan, 2009; Marina Ferdeghini-Varejka - Paola Niggi, *Italien. Vocabulaire*, Nathan, 2007.

C. Kirkby

DESRIPTIF: le cours propose un entraînement à la traduction de textes italiens des XIXe-XXIe siècles, avec un approfondissement de certains points de la grammaire et l'acquisition d'un vocabulaire littéraire de base.

Bibliographie : se référer à la bibliographie du cours de linguistique.

2. Linguistique appliquée à l'enseignement de l'italien, cours de Catherine Kirkby

DESRIPTIF:

Objectifs :

- identifier les difficultés linguistiques (grammaticales et syntaxiques) dans les deux langues ;
- utiliser les outils de recherche adéquats ;
- décrire et analyser le fait de langue de façon précise, exhaustive et concise ;
- expliquer les possibilités de traduction du syntagme dans un contexte pédagogique ;
- justifier un éventuel choix de traduction.

Bibliographie :

DICTIONNAIRES

Dictionnaire unilingue italien : par exemple le Garzanti ;

Dictionnaire unilingue français : le Littré ; le Robert de la langue française ; le Larousse de la langue française ;

Dictionnaire bilingue italien/français : Raoul BOCH et Carla SALVIONI BOCH, Dizionario Francese-Italiano, Italiano-Francese ; Le Robert & Signorelli.

Les éditions réduites ne sont pas conseillées.

Vocabolario Treccani <https://www.treccani.it/vocabolario/>

Battaglia, Grande dizionario della lingua italiana, 21 vol, Torino, UTET

<http://www.gdli.it/>

Dictionnaire Littré de la langue française <https://www.littre.org/>

Trésor de la langue française informatisé <https://www.cnrtl.fr/definition/>

Les étudiants sont tenus de se familiariser avec ces outils. Leur utilisation sera revue en cours.

GRAMMAIRES

Italienne en italien : Dardano-Trifone, ed. Zanichelli

Italienne en français : Ulysses, *Précis de grammaire italienne*

Française : Grévisse (édition abrégée Le Petit Grévisse)

Bescherelle de la conjugaison (en français et en italien).

ECUE TW2BMEIT Culture : savoirs disciplinaires appliqués à l'enseignement de l'italien (littérature, civilisation et arts visuels)

Coordination: Sabina Ciminari

1. Questions, programme concours, cours de Alessandro Marignani

DESRIPTIF: Le cours visera à approfondir les œuvres au programme (question contemporaine), en les abordant sous le prisme des axes des programmes ministériels. Une connaissance préalable des quatre romans au concours est indispensable.

2. Culture, cours de Sabina Ciminari et Aurélie Manzano

DESRIPTIF: Cet enseignement consistera en une préparation aux épreuves de concours en langue étrangère à partir de dossiers constitués de documents de littérature et de civilisation portant sur l'un des axes ou thématiques choisis dans les programmes de lycée et de collège.

3. Analyse audiovisuelle et iconographique, cours de Sabina Ciminari

DESRIPTIF: Le cours vise à apporter des connaissances théoriques et culturelles sur le domaine iconographique (peinture, photo, BD, roman graphique) et à aborder l'analyse structure de séquences filmiques et audiovisuelles. Il s'agira de revoir et de préciser les connaissances reçues lors des trois années de licence, afin d'anticiper la préparation aux épreuves du concours qui auront lieu au cours du M2.

TV23MEIT Maîtriser et transposer les savoirs académiques : didactique de la langue

Responsable : Sophie Humbert

Il s'agit au sein de l'UE3 d'acquérir les connaissances didactiques et les pratiques pédagogiques liées aux compétences professionnelles du métier d'enseignant de l'italien au collège et au lycée.

Objectifs

Les enseignements sont fondés sur l'articulation entre apports théoriques de savoirs fondamentaux, mises en situation professionnelle et analyses de pratiques professionnelles.

Au S2, les objectifs sont les suivants :

- Savoir identifier les besoins de son public pour sélectionner des ressources adaptées (y compris numériques) ;
- Savoir concevoir une séance de cours en différenciant les mises en œuvre pour prendre en compte les élèves à besoins spécifiques ;
- Savoir établir des objectifs et programmer l'enchaînement des séances au sein d'une séquence ;
- Savoir évaluer les acquis des élèves en fonction des objectifs de la séquence.

Principaux contenus de formation

- Évolution épistémologique de la didactique de la langue.
- Décrire, élaborer et exploiter le matériel pédagogique utilisé en classe de langue, notamment apprendre à dégager l'intérêt linguistique et culturel d'un document (texte/audio/vidéo) en vue d'une exploitation pédagogique.
- Définir et mettre en œuvre des stratégies d'enseignement-apprentissage adaptées par des exercices d'analyse, de conception et de mise en œuvre de supports d'enseignement des LV.
- Apprendre à différencier ses mises en œuvre pour répondre aux besoins de tous les élèves
- Connaître et utiliser des programmations.
- Apprendre à évaluer les apprentissages dans une perspective actionnelle
- Apprendre à concevoir et à mettre en œuvre des projets autour des langues dans les établissements.

Contrôle continu

Evaluation

Note seuil à partir de laquelle l'UE n'est pas compensable : 8/20

TV24MELG Accompagnement pédagogique et didactique du SOPA
--

Responsable: Isabelle Aliaga

Il s'agit au sein d'acquérir les connaissances didactiques et les pratiques pédagogiques liées aux compétences professionnelles du métier d'enseignant de Langues Vivantes au collège et au lycée, en préparant à la prise en main des classes lors des stages SOPA au M1 et des stages en alternance (SeR ou SPA) au M2.

Objectifs

Au S2, les objectifs sont les suivants :

- Savoir planifier l'enchaînement des séances au sein d'une séquence ;
- Savoir établir des objectifs pour une séance et une séquence ;
- Savoir concevoir une séance de cours en différenciant les mises en œuvre pour prendre en compte les élèves à besoins spécifiques ;
- Savoir évaluer les acquis des élèves en fonction des objectifs de l'activité ;
- Savoir observer des situations de classe ;
- Savoir mettre en œuvre une séance de cours.
- Savoir s'intégrer dans une équipe éducative lors du stage et communiquer

de manière professionnelle à l'université et dans les établissements scolaires.

Principaux contenus de formation

- Décrire, élaborer et exploiter le matériel pédagogique (y compris TICE) utilisé en classe de langue.
- Définir et mettre en œuvre des stratégies d'enseignement-apprentissage adaptées par des exercices d'analyse, de conception et de mise en œuvre de supports d'enseignement des LV.
- Apprendre à différencier ses mises en œuvre pour répondre aux besoins de tous les élèves.
- Connaître et utiliser des programmations, des progressions.
- Apprendre à évaluer les apprentissages dans une perspective actionnelle

Evaluation

Contrôle continu

Note seuil à partir de laquelle l'UE n'est pas compensable : 6/20

TV25MEIT Construction d'un projet de mémoire

Responsable : Pascale Leclercq

Objectifs

- Elaborer un questionnement autour d'une question professionnelle qui peut être en lien avec le stage et l'établissement où est réalisé le stage ou d'autres expériences professionnelles.
- Conduire une étude bibliographique relative à la question posée.
- Se doter d'outils théoriques adaptés à la question travaillée.
- Développer une méthodologie de recherche.

Principaux contenus de formation

Formation à la recherche documentaire
Formation à la lecture d'articles scientifiques/sensibilisation au plagiat

- Découverte de concepts clés relatifs à l'acquisition/apprentissage des langues (rôle de la mémoire, connaissances explicites/implicites, différents contextes d'apprentissage, notion d'interlangue, pédagogie différenciée...)

Evaluation

Contrôle terminal

Note seuil à partir de laquelle l'UE n'est pas compensable : 8/20

MASTER 2 - SEMESTRE 3

TV31METC

Éduquer, enseigner, faire apprendre : construire sa posture professionnelle

Responsable: Cécile Cusset et Serge Leblanc

Objectifs Les objectifs et les contenus communs aux quatre UE de culture commune sont développés dans la fiche mention second degré du dossier d'accréditation.

L'UE de CC second degré en M2 (S3) a pour objectif d'accompagner les enseignants de l'alternance dans leur entrée dans le métier. Elles visent à les aider à :

- construire des gestes professionnels de manière anticipée en lien avec des situations typiques et critiques d'exercice du métier,
- développer un point de vue réflexif sur leur propre pratique, sur les différentes cultures d'établissement scolaire et sur les enjeux actuels du métier,
- coopérer avec les différents acteurs d'un établissement scolaire,
- découvrir et explorer des pratiques pédagogiques favorisant la différenciation, l'inclusion scolaire et l'égalité F-G.

Evaluation Contrôle terminal

Note seuil à partir de laquelle l'UE n'est pas compensable : 8/20.

TV32MEIT Maîtriser et transposer les savoirs académiques fondamentaux

Objectifs Il s'agit de dispenser des savoirs disciplinaires appliqués à l'enseignement d'une langue étrangère et de transmettre une méthodologie d'étude propre à la discipline. Les enseignements fondamentaux, organisés en quatre semestres filés, visent à acquérir et à approfondir des compétences disciplinaires, telles que la production et la compréhension de l'oral et de l'écrit, la traduction, la réflexion sur la langue, l'analyse et la mise en relation de documents, l'élaboration d'un travail argumenté, la transposition des savoirs, à partir de documents authentiques en langue étrangère, dans les domaines de la littérature, de la civilisation, des arts à l'inclusion des arts visuels et tout autre domaine culturel relatif à la discipline. Les enseignements dispensés permettent par ailleurs de se préparer aux concours de recrutement de l'enseignement secondaire (CAPES/CAFEP), selon le programme arrêté: Catherine de Sienne ; Letteratura e Resistenza, ainsi que le thème et les axes des programmes du collège et de lycée.

Principaux contenus de formation Approfondissement de l'étude des courants littéraires, des époques historiques, des courants artistiques, des productions cinématographiques de l'Italie.

Linguistique, traduction, analyse de faits de langue, analyse de textes dans la langue étrangère et de documents non-textuels.

Évaluation

Contrôle continu

Note seuil à partir de laquelle l'UE n'est pas compensable : 8/20

TW3AMEIT Langue: linguistique, traduction appliquée à l'enseignement de l'italien

Coordination: Catherine Kirkby

1. Traduction et linguistique, cours de Catherine Kirkby et Alessandro Marignani

DESCRIPTIF:

En vue de l'enseignement de l'Italien, le cours, qui requiert une participation active des étudiants, propose la pratique du thème et de la version italienne ainsi que l'analyse linguistique sur des textes allant du XIXe au XXIe siècles.

DESCRIPTIF: Le cours propose un entraînement à la traduction en langue italienne de textes français des XIXe -XXIe siècles, avec un approfondissement de certains points de la grammaire. Une réflexion sur la syntaxe italienne et française sera également proposée lors de la traduction des textes.

Bibliographie : Fabio Barbero, *Entraînement au thème et à la version*, Ellipses, 2017 ; M.-C. Bayol, M.-J. Bavencoffe, *La grammaire française*, Paris, Nathan, 2013 ; Maurizio Dardano, Pietro Trifone, *La nuova grammatica italiana*, Bologna, Zanichelli, 1998 ; Odette et Georges Ulysse, *Précis de grammaire italienne*, Hachette, 1988

TW3BMEIT Culture : savoirs disciplinaires appliqués à l'enseignement de l'italien (littérature, civilisation et arts visuels)

Coordination: Sabina Ciminari

1. Culture, cours de Sabina Ciminari et Aurélie Manzano

Cet enseignement consistera en une préparation à la question "Letteratura e Resistenza" au programme du concours. Le descriptif, les ouvrages et les ressources complémentaires seront disponibles sur l'espace cours.

2. Approfondissement culturel (question moderne), cours de Catherine Kirkby

TV33MEIT

Maîtriser, transposer les savoirs académiques : didactique de la langue

Responsable : Sophie Humbert

Objectifs

Il s'agit au sein de l'UE2 d'acquérir les connaissances didactiques et les pratiques pédagogiques liées aux compétences professionnelles du métier d'enseignant de l'italien au collège et au lycée.

Principaux contenus de formation	<p>Au S3, les objectifs sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Savoir établir des objectifs, notamment linguistiques, et concevoir une séquence à partir des thématiques du programme ; Savoir concevoir une progression cohérente en organisant les contenus des séances qui composent la séquence ; Savoir identifier les besoins de son public pour sélectionner des ressources adaptées (y compris numériques), en relation avec les objectifs de la séquence ; Savoir évaluer les acquis des élèves en fonction des objectifs de la séquence. <p>Décrire, élaborer et exploiter le matériel pédagogique (y compris TICE) utilisé en classe de langue.</p> <p>Identifier des objectifs linguistiques en lien avec le projet de séquence.</p> <p>Définir et mettre en œuvre des stratégies d'enseignement-apprentissage adaptées par des exercices d'analyse, de conception et de mise en œuvre de supports d'enseignement des LV.</p> <p>Apprendre à différencier ses mises en œuvre pour répondre aux besoins de tous les élèves.</p> <p>Connaître et utiliser des programmations, des progressions.</p> <p>Apprendre à évaluer les apprentissages dans une perspective actionnelle et à proposer des remédiations adaptées.</p>
---	---

Evaluation	<p>Contrôle continu</p> <p>Note seuil à partir de laquelle l'UE n'est pas compensable : 8/20</p>
-------------------	--

TV34MELG Accompagnement pédagogique et didactique du stage

Responsable de l'UE : Gilles Arbousset

Objectifs	<p>Il s'agit d'acquérir les connaissances didactiques et les pratiques pédagogiques liées aux compétences professionnelles du métier d'enseignant de Langues Vivantes au collège et au lycée, en préparant à la prise en main des classes lors des stages en alternance (SeR ou SPA) au M2.</p> <p>Au S3, les objectifs sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir observer des situations de classe ; - Savoir planifier l'enchaînement des séances au sein d'une séquence ; - Savoir établir des objectifs pour une séance et une séquence ; - Savoir concevoir une séquence de cours ; - Savoir évaluer les acquis des élèves en fonction des objectifs de l'activité ; - Développer une analyse réflexive de sa pratique lors des échanges avec les autres stagiaires, les tuteurs et les formateurs ; - Savoir s'intégrer dans une équipe éducative lors du stage et communiquer de manière professionnelle à l'université et dans les établissements scolaires.
------------------	---

Principaux contenus de formation

- Décrire, élaborer et exploiter le matériel pédagogique (y compris TICE) utilisé en classe de langue.
- Définir et mettre en œuvre des stratégies d'enseignement-apprentissage adaptées par des exercices d'analyse, de conception et de mise en œuvre de supports d'enseignement des LV.
- Apprendre à différencier ses mises en œuvre pour répondre aux besoins de tous les élèves.
- Connaître et utiliser des programmations, des progressions.
- Apprendre à évaluer les apprentissages dans une perspective actionnelle
- Exercer une veille à visée de formation dans le domaine de l'enseignement bi-plurilingue, de l'enseignement des LV au collège et au lycée.

Evaluation

Contrôle terminal

Note seuil à partir de laquelle l'UE n'est pas compensable : 8/20.

TV35MEIT Elaboration et rédaction du mémoire

Responsable: Pascale Leclercq

Objectifs

- Élaborer un questionnaire autour d'une question professionnelle qui peut être en lien avec le stage et l'établissement où est réalisé le stage ou d'autres expériences professionnelles.
- Conduire une étude bibliographique relative à la question posée.
- Se doter d'outils théoriques adaptés à la question travaillée.
- Mettre en œuvre un protocole expérimental adapté pour répondre au questionnaire.
- Savoir analyser des données de terrain.
- Développer une méthodologie de recherche.
- Développer des compétences d'écriture scientifique.

Principaux contenus de formation

- Formation à l'écriture scientifique ;
- Mise en place d'un protocole expérimental ;
- Techniques de recueil de données ;
- Analyse des données.

Evaluation

Contrôle terminal

Note seuil à partir de laquelle l'UE n'est pas compensable : 8/20

MASTER 2 - SEMESTRE 4

TV41METC

Éduquer, enseigner, faire apprendre : affirmer sa posture professionnelle

Responsables: Cécile Cusset, Serge Leblanc

Objectifs

Les objectifs et les contenus communs aux quatre UE de culture commune sont développés dans la fiche mention second degré du dossier d'accréditation.

L'UE du tronc commun second degré en M2 (S4) a pour objectif d'accompagner les enseignants de l'alternance à préparer l'épreuve d'entretien professionnel du concours.

Elles visent à les aider à :

- Construire une réflexion personnelle sur leur parcours et leur projet professionnel qui intègre les enjeux actuels du système éducatif (laïcité, inclusion, égalité F-G...),
- Communiquer sur leur motivation pour enseigner et éduquer, sur l'intérêt de leur travail de recherche (mémoire) et sur leur intégration dans le collectif de l'établissement scolaire.

Contrôle continu

Evaluation

Note seuil à partir de laquelle l'UE n'est pas compensable : 6/20

TV42MEIT

Maitriser et transposer les savoirs académiques fondamentaux

Objectifs

Il s'agit de dispenser des savoirs disciplinaires appliqués à l'enseignement d'une langue étrangère et de transmettre une méthodologie d'étude propre à la discipline. Les enseignements fondamentaux, organisés en quatre semestres filés, visent à acquérir et à approfondir des compétences disciplinaires, telles que la production et la compréhension de l'oral et de l'écrit, la traduction, la réflexion sur la langue, l'analyse et la mise en relation de documents, l'élaboration d'un travail argumenté, la transposition des savoirs, à partir de documents authentiques en langue étrangère, dans les domaines de la littérature, de la civilisation, des arts à l'inclusion des arts visuels et tout autre domaine culturel relatif à la discipline. Les enseignements dispensés permettent par ailleurs de se préparer aux concours de recrutement de l'enseignement secondaire (CAPES/CAFEP), selon le programme arrêté: Catherine de Sienne ; Letteratura e Resistenza, ainsi que le thème et les axes des programmes du collège et de lycée.

Principaux contenus de formation Approfondissement de l'étude des courants littéraires, des époques historiques, des courants artistiques, des productions cinématographiques de l'Italie.

Linguistique, traduction, analyse de faits de langue, analyse de textes dans la langue étrangère et de documents non-textuels.

Évaluation

- Contrôle continu
- Note seuil à partir de laquelle l'UE n'est pas compensable : 8/20

TW4AMEIT Langue: linguistique, traduction appliquée à l'enseignement de l'italien

Coordination: Alessandro Marignani

1. Traduction et linguistique, cours de Alessandro Marignani et Catherine Kirkby

DESCRIPTIF: Les cours proposent un entraînement à la traduction des textes français et italiens des XIXe-XXe siècles, avec un approfondissement de certains points de la grammaire.

Bibliographie : Fabio Barbero, *Entraînement au thème et à la version*, Ellipses, 2017 ; Marina Ferdeghini-Varejka - Paola Niggi, *Italien. Grammaire* (1996), Nathan, 2009; Marina Ferdeghini-Varejka - Paola Niggi, *Italien. Vocabulaire*, Nathan, 2007.

ECUE TW4BMEIT Culture : savoirs disciplinaires appliqués à l'enseignement de l'italien (littérature, civilisation et arts visuels)

Coordination: Sabina Ciminari

Culture, cours de Catherine Kirkby

DESCRIPTIF:

Le cours est un entraînement à l'épreuve écrite disciplinaire (composition).

Analyse audiovisuelle, cours de Sabina Ciminari

DESCRIPTIF: Le cours aborde l'analyse de documents variés, audio et vidéo (extraits d'œuvres cinématographiques, chansons et œuvres musicales, documentaires, reportages etc.), et vise à perfectionner à reparcourir, à travers les extraits choisis, des moments importants de l'actualité et de la culture italienne, afin de consolider les connaissances disciplinaires ainsi que de se préparer à l'épreuve d'admission du concours de recrutement de l'enseignement secondaire.

TV43MEIT

Maitriser, transposer les savoirs académiques : didactique de la langue

Responsable : Sophie Humbert

Il s'agit au sein de l'UE2 d'acquérir les connaissances didactiques et les pratiques pédagogiques liées aux compétences professionnelles du métier d'enseignant de l'italien au collège et au lycée, compétences requises pour les épreuves à visée didactique du CAPES.

Au S4, les objectifs sont les suivants :

Objectifs

- Savoir établir des objectifs, notamment linguistiques, et concevoir une séquence à partir des thématiques du programme ;
- Savoir concevoir une progression cohérente en organisant les contenus des séances qui composent la séquence ;
- Savoir identifier les besoins de son public pour sélectionner des ressources adaptées (y compris numériques), en relation avec les objectifs de la séquence ;
- Savoir évaluer les acquis des élèves en fonction des objectifs de la séquence.

Principaux contenus de formation

Lecture, analyse et mise en application des textes institutionnels
Méthodologie appliquée aux épreuves de CAPES
Analyse et exploitation de supports d'apprentissage de nature diverse à des fins didactiques et pédagogiques
Mise en œuvre de séquences et de séances pédagogiques dans une perspective actionnelle, en lien avec les différents niveaux du CECRL

Évaluation

- Contrôle continu
- Note seuil à partir de laquelle l'UE n'est pas compensable : 8/20

TV444MELG Accompagnement pédagogique et didactique du stage

Responsable: Gilles Arbousset

ECUE TW4C4MELG Accompagnement du stage S4

Il s'agit au sein de l'UE2 d'acquérir les connaissances didactiques et les pratiques pédagogiques liées aux compétences professionnelles du métier d'enseignant de l'italien au collège et au lycée, compétences requises pour les épreuves à visée didactique du CAPES.

Objectifs

Au S4, les objectifs sont les suivants :

- Savoir établir des objectifs, notamment linguistiques, et concevoir une séquence à partir des thématiques du programme ;
- Savoir concevoir une progression cohérente en organisant les contenus des séances qui composent la séquence ;
- Savoir identifier les besoins de son public pour sélectionner des ressources adaptées (y compris numériques), en relation avec les objectifs de la séquence ;
- Savoir évaluer les acquis des élèves en fonction des objectifs de la

séquence.

Principaux contenus de formation	Lecture, analyse et mise en application des textes institutionnels Méthodologie appliquée aux épreuves de CAPES Analyse et exploitation de supports d'apprentissage de nature diverse à des fins didactiques et pédagogiques Mise en œuvre de séquences et de séances pédagogiques dans une perspective actionnelle, en lien avec les différents niveaux du CECRL
Evaluation	Contrôle continu. Note seuil à partir de laquelle l'UE n'est pas compensable :10/20

ECUE TW4D4MELG Visite evaluative

Responsable: Patrick Carrillo

Descriptif	La mise en situation professionnelle, qu'elle prenne la forme d'un contrat à 9h dans un EPLE ou celle d'un Stage de Pratique Accompagnée, a pour but d'assurer l'entrée progressive dans le métier. La formation en alternance doit permettre à l'étudiant de découvrir la vie d'un établissement scolaire, le travail en équipe pédagogique et disciplinaire, la gestion de la classe et les spécificités de l'enseignement de la langue. Les stagiaires seront accompagnés par leur tuteur métier (notamment lors d'observations mutuelles) dans la conception et la mise en œuvre de leurs enseignements. Une première visite formative sera faite dans la seconde partie du premier semestre. Elle sera suivie d'un entretien formatif qui permettra de dégager trois axes de travail et de progression. Ces axes ainsi que des conseils figureront sur un rapport remis à l'étudiant.
Evaluation	Une visite évaluative sera organisée pendant le second semestre. Note seuil à partir de laquelle l'UE n'est pas compensable :10/20

TV45MEIT Soutenance et valorisation du mémoire

Responsables: Pascale Leclercq

Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none">- Savoir analyser des données de terrain.- Développer une méthodologie de recherche.- Développer des compétences d'écriture scientifique.- Savoir présenter un travail de recherche, à l'écrit (mémoire) comme à l'oral (soutenance).
Démarche pédagogique	Ce séminaire prend appui sur le protocole expérimental mis en place en classe au S3 pour l'analyse des données recueillies et la présentation des résultats au sein du mémoire et lors de la soutenance

**Principaux contenus
de formation**

- Formation à l'écriture scientifique ;
- Analyse des données ;
- Préparation à la soutenance ;
- Valorisation de la recherche menée.

Evaluation:

- Contrôle terminal.
- Note seuil à partir de laquelle l'UE n'est pas compensable: 10/20